



Stage - Restauration des zones humides – Protocoles de suivi scientifique

L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur recherche un-e stagiaire, dans le cadre de l'animation et la mise en œuvre d'un programme d'actions visant la restauration des zones humides en tête de bassin versant.

Contexte :

Le projet sera porté par l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) – Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, groupement de collectivités territoriales basé à Naucelle, dans le département de l'Aveyron.

Le territoire de l'EPAGE Viaur couvre aujourd'hui l'intégralité de la surface du bassin hydrographique du Viaur, et regroupe 14 intercommunalités représentant au total 85 communes réparties sur 3 départements. D'autre part, l'EPAGE comporte en son sein depuis de nombreuses années, les structures compétentes pour l'alimentation en eau potable (*soit 5 structures, syndicats intercommunaux ou ville*) qui prélèvent ou distribuent sur le bassin hydrographique Viaur. Unique structure exerçant des compétences dédiées au grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique du Viaur, dont notamment la compétence « GEMAPI », ses principales missions portent sur l'élaboration de projets de gestion qualitative et quantitative de l'eau, de gestion des milieux aquatiques et milieux associés, de communication et sensibilisation, et plus globalement sur la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau.

Suite à la parution d'un appel à projet ouvert en 2020 par l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour Garonne, l'EPAGE Viaur a engagé la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'action en faveur de la restauration des zones humides en tête de bassin versant. Couvrant une superficie d'un peu plus de 100 km², le territoire ciblé comprend près de 500 hectares de zones humides et concentre une multitude d'enjeux en termes de fonctionnalités des milieux aquatiques, de production agricole et d'alimentation en eau potable.

Missions :

Sous l'encadrement du chargé de mission « Milieux Naturels » et en relation avec l'ensemble du personnel de la structure ainsi que des partenaires techniques, le / la stagiaire interviendra principalement sur la mise en œuvre des protocoles d'évaluation des fonctionnalités, notamment hydrologique, des zones humides.

Les principales étapes à envisager sont les suivantes :

- Bibliographie, prise en main des protocoles, synthèse des données disponibles
- Définition de la stratégie d'échantillonnage ; construction d'indicateurs spatialisés (facteurs abiotiques, pression sur les zones humides,...) et sélection de sites représentatifs
- Acquisition de connaissances in situ si nécessaires
- Mise en œuvre des dispositifs de recueil des données

Profil et compétences requises:

- Etudiant-e titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 minimum
- Formation orientée vers la gestion et la conservation des milieux humides
- Connaissance en matière de fonctionnement des zones humides, notamment en matière de fonctionnement hydrologique
- Bon niveau de maîtrise des outils SIG (QGIS), une connaissance de GRASS serait appréciée
- Pratique courant des logiciels de bureautique (Word, Excel)
- Aptitude au travail de terrain et en équipe
- Etre titulaire du permis B

Conditions d'accueil :

Durée : 6 mois

Poste basé à Naucelle (12 800)

Gratification selon la réglementation en vigueur

Indemnités kilométriques en cas d'utilisation d'un véhicule personnel et frais de repas

Candidature & modalités de recrutement:

CV et lettre de motivation à adresser par courrier postal à :

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur

10, Cité du Paradis

12800 NAUCELLE

Ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

clement.decaux@epage-viaur.com

Date limite de dépôt des candidatures : 1er mars 2022

Les candidat-e-s retenu-e-s seront invité-e-s à un entretien (présentiel ou distanciel selon leur localisation) préalable.

Renseignements et contacts :

Clément DECAUX (Chargé de mission « Milieux naturels » - EPAGE Viaur) – 05 65 71 12 63